

Code déontologique de l'Association suisse des consultations parents-enfants (AS CPE)

Qualité

Notre travail s'appuie sur des méthodes actuelles dont la pertinence a été démontrée et sur des connaissances fondées, spécifiques au domaine, tout en prenant en considération la situation individuelle. Nous respectons des standards uniformes et valables pour toutes et tous et encourageons l'apprentissage tout au long du parcours de vie en proposant des formations et formations continues fondées.

Travail axé sur les ressources et les solutions

Notre approche est systématique et axée sur les solutions. Dans le cadre de la consultation, nous nous basons sur les ressources individuelles de la personne consultée, de ses possibilités et de ses objectifs. Sa situation particulière, ses conditions de vie et les problématiques qu'elle rencontre sont au cœur de la démarche.

Responsabilité

Nous sommes conscient-e-s de la grande responsabilité qu'implique notre travail de consultation vis-à-vis des enfants et de leurs personnes de référence, et nous agissons en conséquence. Lorsqu'on dispose d'indices concrets de mise en danger de l'intégrité corporelle, psychique ou sexuelle d'un enfant et que ce danger ne peut pas être écarté dans le cadre de la consultation, nous sommes dans l'obligation de signaler le cas à l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

Autodétermination

Nous protégeons et respectons les droits, la dignité et le cadre de vie des personnes qui prennent part à la consultation, ainsi que des enfants, tout particulièrement leur droit à l'autodétermination. Nous encourageons les enfants dans leur aptitude à devenir responsables de leurs décisions.

Ouverture

Notre positionnement neutre sur le plan politique et confessionnel permet à tous les groupes cibles de se sentir concernés et d'être atteints, indépendamment du type de famille et de la configuration familiale, indépendamment de la langue et de la situation socio-économique et indépendamment du sexe ou de l'identité de genre.

Confidentialité

Conformément aux directives légales, nous traitons les données personnelles avec soin et responsabilité.

Mise en réseau

Nous encourageons la mise en réseau et la coopération avec d'autres organisations et groupes professionnels dans les domaines de la santé, du social et de l'éducation, dans le but de renforcer la cohérence des prestations de soutien apportées aux familles et de garantir qu'elles correspondent aux besoins.

Reconnaissance

Nous nous engageons en faveur de la reconnaissance politique du secteur de la consultation parents-enfants et favorisons son attractivité et une image positive auprès du grand public. Nos positionnements tiennent compte de cet effort de reconnaissance.

Collaboration

Nous nous rencontrons dans le respect et nous mettons au niveau de notre interlocuteur. La manière de collaborer est marquée par le soutien mutuel, la reconnaissance des fonctions et des tâches de chaque personne et la participation active des membres aux activités de l'association.

Orienté sur l'avenir

Nous nous impliquons activement dans des projets de recherche pertinents par rapport à notre domaine et contribuons ainsi continuellement et durablement à la professionnalisation du secteur de la consultation parents-enfants.

Développement

Au cours de notre parcours professionnel, nous cherchons activement à poursuivre notre développement personnel et professionnel et intégrons les nouveautés acquises dans l'exercice de notre métier.